



# Formation F3E

## Conditions d'inscription et d'annulation

Version 30/10/2024

### Les prérequis pour l'inscription à une formation F3E

Les formations F3E sont destinées aux acteurs et actrices de la solidarité (salarié-e-s des ONG, membres d'associations, agent-e-s des collectivités...) en charge du pilotage ou de l'animation de la démarche pour laquelle ils-elles se forment.

Les futur-e-s participant-e-s doivent proposer un projet, une action ou un terrain d'application des apprentissages dans le cadre de la formation.

Il est indispensable pour toutes les formations F3E de disposer d'un équipement informatique à jour, d'une bonne connexion internet et des connaissances de base en informatique.

Les participant-e-s devront être disponibles pour participer en mode présentiel et distanciel lors d'activités en mode synchrone.

### Vous inscrire

L'inscription se fait en deux temps, une pré-inscription en ligne via le formulaire d'inscription. Puis l'inscription effective suite à la signature de la convention de formation professionnelle.

### La pré-inscription

Lors de la pré-inscription en ligne, les futur-e-s participant-e-s s'engagent à avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation de la formation en cochant la case figurant dans le formulaire d'inscription en ligne.

Le F3E reçoit automatiquement la demande de pré-inscription qui est instruite par l'équipe de formation en mettant l'accent sur la motivation et le terrain d'expérimentation portés par les futurs participant-e-s.

Le nombre de participant-e-s est compris entre un minimum de 8 personnes et un maximum de 20 personnes sans distinction de la modalité de formation (présentiel / distanciel).

⚠ Une préinscription ne vaut pas une inscription

### L'inscription

les documents administratifs comprenant le programme de formation, le devis et la convention de formation professionnelle sont transmis dans un délai de 8 à 15 jours suivant la validation de la pré-inscription par l'équipe formation du F3E.

F3E

17, rue de Châteaudun  
75009 Paris, France  
T : 33 (0) 1 44 83 03 55  
M : f3e@f3e.asso.fr

Association loi 1901

Organisme de formation professionnelle  
N° 1 175 33 664 75 depuis le 30/06/2000  
N° Siret 410 050 678 00037• Code APE : 9499 Z  
Organisme de formation professionnel certifié Qualiopi N°203593/r1.

f3e.asso.fr

⚠ L'inscription est confirmée à réception de la convention de formation professionnelle signée par votre organisation.

Au moins 10 jours avant le début de la formation, vous recevrez un mail de bienvenue reprenant les informations sur le déroulé de la formation et sur la logistique. En parallèle, le F3E enverra un questionnaire préparatoire de positionnement à chaque participant-e. Il est impératif que chacun-e réponde à ce questionnaire.

Les codes d'accès à la plateforme d'apprentissage seront transmis aux participant-e-s au moins 5 jours avant la date de début de la formation.

⚠ Une inscription confirmée engage votre participation et déclenche la facturation (voir les conditions d'annulation, ci-dessous).

A réception de la convention de formation signée, le F3E adresse une facture au participant-e-s dont le paiement est exigible à réception.

A titre exceptionnel le paiement peut intervenir après la formation sous réserve de produire une demande justifiée qui accompagne le retour de la convention signée. Etant précisé que le F3E se réserve le droit de la refuser.

## Faire financer votre formation

Le F3E est un organisme de formation certifié QUALIOPF, cela vous permet de faire appel à votre OPCO (organisations de moins de 50 salarié-e-s) et à tout autre financement public.

Les formations F3E ne sont pas éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), ni au CPF de transition, ni aux dispositifs de financements des formations proposé par France Travail.

Numéro DA (en tant qu'organisme de formation) : 11753366475

A votre demande, nous vous adressons les documents nécessaires à la prise en charge du coût de la formation par votre organisme de financement : devis, facture, convention de formation professionnelle, programme, attestation de participation et feuilles d'émargements. Tous les prix s'entendent nets taxes conformément à l'attestation délivrée par l'autorité administrative en application de l'article 261-4-4 du code général des impôts (CGI).

Le F3E est un organisme de formation professionnel certifié QUALIOPF N°203593/r1.

Votre opérateur de financement de compétences (notamment OPCO) peut prendre en charge les coûts liés à la formation : consultez-le pour connaître ses conditions.

⚠ Important ! lors du paiement de la facture par virement merci d'indiquer dans le libellé le « nom de votre organisation » et « l'intitulé de la formation »

## Annulation à l'initiative du F3E ou report de la formation

Si le nombre de participant-e-s est trop faible (moins 8 participant-e-s), le F3E se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation jusqu'à **5 jours ouvrés avant la date prévue**.

### Dans le cas d'un report

Les personnes inscrites ou préinscrites sont tenues informées de la date de la prochaine session. Elles sont prioritaires dans les inscriptions. Une demande de confirmation de l'inscription à la nouvelle date fixée leur sera adressée. Dès réception de la confirmation, les personnes inscrites recevront les documents administratifs actualisés.

F3E

17, rue de Châteaudun  
75009 Paris, France  
T : 33 (0) 1 44 83 03 55  
M : f3e@f3e.asso.fr

Association loi 1901

Organisme de formation professionnelle  
N° 1 175 33 664 75 depuis le 30/06/2000  
N° Siret 410 050 678 00037 • Code APE : 9499 Z  
Organisme de formation professionnel certifié Qualiopf N°203593/r1.

f3e.asso.fr

Le F3E rembourse les participant-e-s dont la formation a été reportée et pour qui la nouvelle date ne convient pas.

### Dans le cas d'annulation

Le F3E informe les personnes inscrites de l'annulation de la formation et des raisons de celle-ci. Les participant-e-s sont remboursé-e-s intégralement.

⚠ Les coûts liés à la participation (transport, hébergement et restauration) sont à la charge du / de la participant-e et ne peuvent en aucun être remboursés par le F3E.

### Annulation à l'initiative du-de la participant-e ou de son employeur

L'annulation est possible **jusqu'à 10 jours ouvrés** avant la date de début de la formation. Passé ce délai, en cas d'annulation, la formation ne sera pas remboursée, sauf en cas de force majeure.

### Abandon de la formation

En cas d'abandon, la formation ne sera pas remboursée.

F3E

17, rue de Châteaudun  
75009 Paris, France  
T : 33 (0) 1 44 83 03 55  
M : f3e@f3e.asso.fr

Association loi 1901

Organisme de formation professionnelle  
N° 1 175 33 664 75 depuis le 30/06/2000  
N° Siret 410 050 678 00037• Code APE : 9499 Z  
Organisme de formation professionnel certifié Qualiopi N°203593/r1.

f3e.asso.fr